

**BUREAU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

--

SÉANCE DU 4 MAI 2023



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

ORDRE DU JOUR
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 4 MAI 2023

RAPPORT

RAPPORT 2023-B01 : PARTICIPATION AU PACTE CAPACITAIRE PORTE PAR L'ETAT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORETS



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

SEANCE DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

.....
Jeudi 4 Mai 2023
.....

DELIBERATION N° B01/2023

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni le Jeudi 4 mai 2023 à 13h00 dans la salle de réunion du Siège de l'Etablissement.

La séance était placée sous la présidence de Thierry LAGNEAU, Président du Conseil d'Administration du SDIS de Vaucluse.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Sophie RIGAUT

Conseillère Départementale du canton de Vaison-la-Romaine
Première vice-présidente du conseil d'administration du SDIS
de Vaucluse

Monsieur Claude MOREL

Maire de Caumont-sur-Durance
Deuxième Vice-président du conseil d'administration du SDIS
de Vaucluse

Madame Marielle FABRE

Conseillère Départementale du canton de l'Isle-sur-la-Sorgue
Première Adjointe au Maire de Chateauneuf-de-Gadagne
Troisième Vice-présidente du conseil d'administration du SDIS
de Vaucluse

Madame Catherine GAY

Deuxième adjointe au Maire d'Avignon
Représentante des membres à voix délibérative au sein du
Bureau



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S. DE VAUCLUSE

SEANCE DU 04 MAI 2023

RAPPORT N° 2023-01

PARTICIPATION AU PACTE CAPACITAIRE PORTÉ PAR L'ETAT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORETS

Le réchauffement climatique a des répercussions importantes dans nos vies quotidiennes, mais également sur les événements d'origine météorologique, notamment les feux de forêts.

Ceux-ci sont de plus en plus fréquents et d'ampleur conséquente. L'été 2022 en a une nouvelle fois apporté la preuve, notamment dans le Sud-Ouest de la France.

Pour y faire face, la réponse doit être proportionnée à ces évolutions, plus particulièrement par des moyens d'attaque de grande capacité.

Cependant les coûts induits étant très importants, ceux-ci ne peuvent être supportés par les seuls départements. Aussi, l'Etat propose de développer un dispositif de pacte capacitaire, permettant l'acquisition de Camions Citernes Feux de Forêts Super (CCFS) d'une capacité unitaire de 13 000 litres avec retardant et lance canon.

Ces moyens seraient répartis sur le territoire de la zone de défense Sud, mis à disposition des départements la plupart du temps, mobilisables en tant que de besoin pour constituer des forces de frappe très importantes sur des feux de grande ampleur.

Un cofinancement Etat / Département serait établi à hauteur de 50% pour chacune des entités.

Le SDIS de Vaucluse se porte volontaire pour accéder à ce pacte capacitaire dès 2023.

Je sollicite donc votre approbation pour :

- M'autoriser à porter la candidature de ce dossier auprès de la DGSCGC
- M'autoriser à signer les documents inhérents au montage des dossiers correspondants
-

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

Le Président : Pas d'observation ?

Mis au vote, le rapport est adopté.

Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré se prononce favorablement sur le rapport qui lui est présenté et approuve la candidature du SDIS de Vaucluse auprès de la DGSCGS pour accéder au pacte capacitaire mis en place par l'Etat, au titre de l'année 2023.
Il autorise son Président à signer tous les documents inhérents au montage du dossier correspondant.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU